

Peinture intérieure

CONDITIONS PREALABLES :

L'application des peintures doit avoir été exécutée dans le respect des prescriptions du NF DTU 59.1 et des fiches techniques des produits. Le film de peinture atteint alors sa résistance maximale après 21 jours de séchage.

Passé ce délai, pour nettoyer le film d'un encrassement normal ou de tâches non incrustées, utiliser une éponge non abrasive ou d'un chiffon microfibre, et après l'avoir humidifié, frotter délicatement. **Laisser sécher et ne pas frotter** à l'aide d'un chiffon sec.



LESSIVAGE ET DECONTAMINATION :

Dans le cas de traces grasses, quelques gouttes de savon noir ou de liquide vaisselle sont ajoutées sur la microfibre humide. Rincer et ne pas essuyer, laissez sécher naturellement.

Dans le cadre de décontamination des champignons ou moisissures, on utilisera des solutions détergentes et biocides, non concentrées en alcool, pour la désinfection des surfaces peintes. Le nettoyage peut être réalisé soit par pulvérisation directe soit par chiffonnage humide à l'aide de la microfibre.



MISE EN GARDE :

Nous déconseillons en revanche l'utilisation de papier absorbant type Sopalin, d'alcool concentré type alcool isopropylique ou éthylique, d'acide nitrique concentré, ainsi que des lessives en poudre, susceptibles de contenir des matières abrasives qui peuvent altérer l'aspect et provoquer l'apparition de tâches blanchâtres.

